



Assemblée générale

Distr.: Limitée
20 février 2004

Français
Original: Anglais

**Comité des utilisations pacifiques
de l'espace extra-atmosphérique**
Sous-Comité scientifique et technique
Quarante et unième session
Vienne, 16-27 février 2004

Projet de rapport du Sous-Comité scientifique et technique sur les travaux de sa quarante et unième session, tenue à Vienne du 16 au 27 février 2004

I. Introduction

1. Le Sous-Comité scientifique et technique du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique a tenu sa quarante et unième session à l'Office des Nations Unies à Vienne du 16 au 27 février 2004 sous la présidence de M. Dumitru-Dorin Prunariu (Roumanie).
2. Le Sous-Comité a tenu [20] séances.

A. Participation

3. Ont assisté à la session les représentants des États membres du Comité suivants: Afrique du Sud, Algérie, Allemagne, Arabie saoudite, Argentine, Australie, Autriche, Brésil, Bulgarie, Canada, Chili, Chine, Colombie, Cuba, Égypte, Équateur, Espagne, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, France, Grèce, Hongrie, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Italie, Japon, Kazakhstan, Kenya, Malaisie, Maroc, Mexique, Nigéria, Pakistan, Pays-Bas, Pérou, Pologne, Portugal, République arabe syrienne, République de Corée, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Sierra Leone, Slovaquie, Suède, Turquie, Ukraine, Uruguay, Venezuela, Viet Nam et [...].
4. À la 599^e séance, tenue le 16 février, le Président a informé le Sous-Comité que l'Angola, Israël, la Suisse et la Thaïlande avaient demandé à participer à la session. Comme il est d'usage, ces États ont été invités à envoyer une délégation qui assisterait à la quarante et unième session du Sous-Comité et prendrait la parole, le cas échéant, sans préjudice de la suite qui serait donnée à d'autres demandes de cette nature et sans que cela implique une décision quelconque du Sous-Comité



quant au statut de ces délégations, celui-ci accédant à ces demandes à sa convenance.

5. Des observateurs des organismes des Nations Unies ci-après ont assisté à la session: secrétariat de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), Organisation météorologique mondiale (OMM) et Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA).

6. Des observateurs des organismes ci-après ont également assisté à la session: Comité sur les satellites d'observation de la Terre (CEOS), Comité de la recherche spatiale (COSPAR), Association européenne pour l'année internationale de l'espace (EURISY), Agence spatiale européenne (ESA), Académie internationale d'astronautique (AIA), Fédération internationale d'astronautique (FIA), Union astronomique internationale (UAI), Association de droit international, Organisation internationale de télécommunications mobiles par satellites (IMSO), Société internationale de photogrammétrie et de télédétection (SIPT), Université internationale de l'espace (UIE), Conseil consultatif de la génération spatiale et [...].

7. La liste des représentants des États, des organismes des Nations Unies et des autres organisations internationales ayant participé à la session est publiée sous la cote A/AC.105/C.1/INF.33.

B. Adoption de l'ordre du jour

8. À sa 599^e séance, le 16 février 2004, le Sous-Comité a adopté l'ordre du jour suivant:

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Élection du Président.
3. Déclaration du Président.
4. Débat général et présentation des rapports sur les activités nationales.
5. Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales.
6. Application des recommandations de la troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (UNISPACE III).
7. Questions relatives à la télédétection de la Terre par satellite, y compris ses applications dans les pays en développement et pour la surveillance de l'environnement terrestre.
8. Débris spatiaux.
9. Utilisation de sources d'énergie nucléaires dans l'espace.
10. Télémédecine spatiale.
11. Orbite des satellites géostationnaires: nature physique et caractéristiques techniques, utilisation et applications, notamment dans le domaine des communications spatiales, et autres questions relatives au développement

des communications spatiales, compte tenu en particulier des besoins et des intérêts des pays en développement.

12. Exploitation d'un système spatial mondial intégré de gestion des catastrophes naturelles.
13. Physique des interactions Soleil-Terre.
14. Projet d'ordre du jour provisoire de la quarante-deuxième session du Sous-Comité scientifique et technique.
15. Rapport au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique.

C. Documentation

9. On trouvera à l'annexe I du présent rapport la liste des documents dont le Sous-Comité était saisi.

D. Élection du Président

10. À la 599^e séance, tenue le 16 février, M. Dumitru-Dorin Prunariu (Roumanie) a été élu Président du Sous-Comité pour un mandat de deux ans.

E. Débat général

11. Le Sous-Comité s'est félicité de l'élection de son nouveau Président, M. Dumitru-Dorin Prunariu (Roumanie), et a exprimé sa gratitude à M. Karl Doetsch (Canada), Président sortant, pour les résultats remarquables obtenus au cours de son mandat, en particulier la mise en place d'un dispositif pour donner suite aux recommandations d'UNISPACE III.

12. Le Sous-Comité a adressé ses félicitations à la Chine pour le succès de son premier vol habité. Il a été noté que la Chine était le troisième pays, et le premier pays en développement, à se doter d'une telle capacité.

13. Le Sous-Comité a également félicité les États-Unis et l'Agence spatiale européenne pour le succès de leurs missions récentes sur Mars.

14. Le Sous-Comité a noté que les réalisations susmentionnées de la Chine, des États-Unis et de l'Agence spatiale européenne contribueraient à l'essor des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique.

15. Des déclarations ont été faites pendant le débat général par les représentants des États Membres suivants: Afrique du Sud, Allemagne, Argentine, Autriche, Brésil, Canada, Chili, Chine, Colombie, Cuba, États-Unis, Fédération de Russie, France, Hongrie, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Italie, Japon, Maroc, Mexique, Nigéria, Pakistan, République arabe syrienne, République de Corée, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Turquie et Ukraine. Le représentant de la Colombie a fait une déclaration au nom du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes. Des déclarations générales ont été faites par le représentant de la Thaïlande ainsi que par les observateurs de l'UNESCO et de

l'OMM. Les observateurs du COSPAR, d'EURISY, de la FIA, de l'UAI, de la SIPT et de l'UIE ont également fait des déclarations.

16. dans le cadre du débat général, des exposés techniques ont été présentés sur les sujets ci-après:

- a) "Le Programme spatial algérien", par le représentant de l'Algérie;
- b) "Le Salon international de l'aviation et de l'espace, FIDAE 2004" par le représentant du Chili;
- c) "L'Agence japonaise d'exploration aérospatiale et ses activités" par la représentante du Japon;
- d) "Un nouvel esprit de découverte: la vision américaine de l'exploration de l'espace" par le représentant des États-Unis;
- e) "L'exploration de Mars" par l'observateur de l'ESA.

17. À la 599^e séance, le 16 février, le Président a présenté le programme de la quarante et unième session du Sous-Comité et a passé en revue les activités spatiales de l'année écoulée, y compris les importants progrès réalisés grâce à la coopération internationale.

18. À la même séance, le Directeur du Bureau des affaires spatiales du secrétariat a également passé en revue le programme de travail du Bureau.

19. Le Sous-Comité a noté avec satisfaction que le Gouvernement italien avait mis à la disposition du Bureau des affaires spatiales un expert associé pour l'aider à mener à bien ses activités.

F. Rapports nationaux

20. Le Sous-Comité a pris note avec satisfaction des rapports, présentés par les États Membres (A/AC.105/816 et A/AC.105/C.1/2004/CRP.4 et Add.1), qu'il a examinés au titre du point 4 de l'ordre du jour intitulé "Débat général et présentation des rapports sur les activités nationales". Il a recommandé au secrétariat de continuer d'inviter les États Membres à présenter des rapports annuels sur leurs activités spatiales.

G. Colloque

21. Conformément à la résolution 58/89 de l'Assemblée générale en date du 9 décembre 2003, un colloque a été organisé les 16 et 17 février 2004 sur les applications des petits satellites au service de l'agriculture, de la santé et de la sécurité humaine afin de renforcer le partenariat avec l'industrie. Le colloque a été animé par M. Dumitru-Dorin Prunariu (Roumanie).

22. Lors de ce colloque, des exposés ont été présentés sur les thèmes suivants: "Les programmes de développement de microsattelites: les acquis de l'expérience sud-africaine", par S. Mostert de Sun Space and Information Systems (Pty) Ltd, "Le devenir de la technologie des petits satellites: transformer les défis en opportunités", par A. Sabirin Arshad d'Astronautic Technology Sdn Bhd, "Les applications des

petits satellites au Chili: évaluation des modifications de l'utilisation des sols à l'aide des satellites FASAT-B, SAC-C et CBERS (étude de cas)", par C. Pattillo du Centro de Estudios en Percepción Remota y Sig, "Le microsatellite PROBA (étude de cas)", par D. Bernaerts de Verhaert Design and Development, "L'expérience italienne des missions de petits satellites", par G.D. Morea de Carlo Gavazzi Space SpA; et "Les applications des petits satellites au service de la surveillance de l'environnement", par A. Movlyav de Sovinform Sputnik. Les exposés ont été suivis par une table ronde sur le thème "Comment l'industrie peut-elle développer de façon optimale l'utilisation des petits satellites au profit des pays en développement dans l'agriculture, la santé et la sécurité humaine et dans d'autres domaines liés au développement durable?".

H. Coordination des activités spatiales des organismes des Nations Unies et coopération interinstitutions

23. Le Sous-Comité a noté avec satisfaction que la vingt-quatrième Réunion interorganisations sur les activités spatiales avait eu lieu au siège de l'OMM à Genève du 21 au 23 janvier 2004. Le Sous-Comité était saisi du rapport de la Réunion sur ses délibérations (A/AC.105/818) et du rapport du Secrétaire général intitulé "Coordination des activités des organismes des Nations Unies concernant l'espace: orientations et résultats escomptés pour la période 2004-2005" (A/AC.105/822). Il a noté que la prochaine Réunion interorganisations se tiendrait à Vienne à la fin de janvier 2005.

24. Le Sous-Comité a noté avec satisfaction que le premier débat informel ouvert de la Réunion interinstitutions avait eu lieu le 23 janvier 2004 immédiatement après la vingt-quatrième Réunion. Ce débat ouvert, auquel des représentants des États membres du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique avaient été invités, avait porté sur le thème suivant: "L'éducation et la formation dans les domaines liés à l'espace: défis et opportunités pour le système des Nations Unies". Le Sous-Comité a noté que les États membres du Comité avaient été invités à proposer pour le prochain débat formel ouvert, en 2005, des thèmes de discussion parmi lesquels les organismes des Nations Unies participant à la Réunion choisiraient celui qui serait examiné.

25. Le Sous-Comité a noté que la Réunion interinstitutions avait établi une liste des principaux programmes et initiatives concernant l'espace entrepris par les organismes des Nations Unies comme suite à certaines recommandations du Plan de mise en œuvre du Sommet mondial pour le développement durable¹ (voir A/AC.105/C.1/2004/CRP.3). Une fois intégrée à une liste similaire d'activités concernant l'espace conduites par les États membres du Comité, cette liste sera un outil utile pour les décideurs, les utilisateurs et les fournisseurs de capacités spatiales qui exécuteront les mesures prévues dans le Plan de mise en œuvre ou en planifieront l'exécution.

26. Le Sous-Comité a noté que certains organismes des Nations Unies avaient participé à des activités dans le cadre de l'initiative de la Commission européenne et de l'ESA relative à la surveillance mondiale pour l'environnement et la sécurité (GMES), mais qu'ils n'étaient pas associés à cette initiative au niveau décisionnel. Il a noté que la Réunion interinstitutions était convenue qu'il serait utile de pouvoir

consulter les organismes des Nations Unies compétents dans les domaines auxquels se rapportent les initiatives telles que GMES.

27. Le Sous-Comité a noté que la Conférence mondiale sur la prévention des catastrophes naturelles se tiendrait à Kobe (Japon) du 18 au 22 janvier 2005. Il a également noté que le secrétariat de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes (ISDR) avait recommandé que le Bureau des affaires spatiales soit chargé de coordonner l'élaboration d'une déclaration d'orientation sur l'utilité de l'application des technologies spatiales à la prévention des catastrophes qui serait prononcée lors de la Conférence.

28. Le Sous-Comité a noté que la Réunion interinstitutions était convenue de l'importance d'établir, avec la participation des membres du Comité, des inventaires des équipements, des matériels d'éducation et de formation, des ensembles de données satellitaires et des autres moyens de renforcement des capacités qu'offraient les organismes des Nations Unies afin que les futurs projets de coopération technique ou autres activités de développement puissent s'appuyer sur les capacités existantes, en particulier au profit des pays en développement.

I. Adoption du Rapport du Sous-Comité scientifique et technique

29. Après avoir examiné les différents points inscrits à son ordre du jour, le Sous-Comité scientifique et technique, à sa [...] séance, le [...] février 2004, a adopté son rapport au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, contenant les vues et recommandations exposées dans les paragraphes ci-après.

II. Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales

30. Conformément à la résolution 58/89 de l'Assemblée générale, le Sous-Comité scientifique et technique a poursuivi l'examen du point 5 intitulé "Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales".

31. À la 603^e séance, le 18 février, le Spécialiste des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales a donné un aperçu des activités entreprises et prévues dans le cadre du Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales.

32. Les représentants du Canada, de l'Allemagne, de l'Inde, de l'Indonésie, du Japon et des États-Unis ont fait des déclarations au titre de ce point de l'ordre du jour.

33. Le Sous-Comité a écouté un exposé du représentant de la Fédération de Russie sur le Programme d'éducation spatiale pour la jeunesse en Russie.

34. Conformément à la résolution 58/89 de l'Assemblée générale, à sa 603^e séance, le 18 février, le Sous-Comité a de nouveau convoqué le Groupe de travail plénier, sous la présidence de Muhammad Nasim Shah (Pakistan). Le Groupe de travail plénier a tenu [...] séances du 18 au [...] février. Lors de sa [...]^e séance, le [...], le Sous-Comité a fait sien le rapport du Groupe de travail plénier qui figure à l'annexe II du présent rapport.

A. Activités du Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales

35. Le Sous-Comité était saisi du rapport du Spécialiste des applications des techniques spatiales (A/AC.105/815). Il a noté que les activités prévues pour 2003 au titre du Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales avaient été menées à bien et s'est félicité du travail accompli par le Spécialiste à cet égard.

36. Le Sous-Comité a noté avec satisfaction que, depuis la session précédente, des ressources supplémentaires pour 2003 avaient été fournies par divers États Membres et organisations, comme il était indiqué dans le rapport du Spécialiste (A/AC.105/815, par. 53 et 54).

37. Le Sous-Comité s'est de nouveau déclaré préoccupé par le montant toujours limité des ressources financières disponibles pour exécuter le Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales et a appelé les États Membres à financer celui-ci par des contributions volontaires. Il a estimé que les ressources limitées du système des Nations Unies devraient être concentrées sur les activités revêtant un caractère de priorité absolue. Il a fait observer que l'exécution du programme constituait l'activité prioritaire du Bureau des affaires spatiales.

38. Le Sous-Comité a noté que le Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales aidait les pays en développement et les pays en transition à participer aux activités spatiales conformément aux recommandations d'UNISPACE III, en particulier à celles figurant dans "Le Millénaire de l'espace: la Déclaration de Vienne sur l'espace et le développement humain"², et à en tirer parti.

39. Le Sous-Comité a noté que les activités du Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales avaient pour objet de promouvoir, grâce à la coopération régionale et internationale, l'utilisation des sciences et techniques spatiales et leurs applications aux fins du développement économique et social durable des pays en développement, en sensibilisant les décideurs aux avantages économiques et autres pouvant en être obtenus, en donnant aux pays en développement les moyens d'utiliser les techniques spatiales et en intensifiant les activités d'information et de sensibilisation afin de mieux faire connaître les avantages effectivement obtenus.

40. Le Sous-Comité a noté que les activités du Programme prévues en 2004 (autres que les conférences, stages de formation, ateliers et colloques mentionnés plus loin au paragraphe 46) viseraient principalement à:

a) Apporter un appui à l'éducation et à la formation afin de renforcer les capacités des pays en développement, notamment par l'intermédiaire des centres régionaux de formation aux sciences et techniques spatiales;

b) Fournir une assistance technique afin d'encourager l'utilisation des techniques spatiales dans les programmes de développement, en particulier en continuant d'appuyer ou de lancer des projets pilotes faisant suite à des activités antérieures du Programme;

c) Faciliter l'accès aux données et autres informations concernant l'espace en vue de leur diffusion auprès du grand public et entreprendre des activités de sensibilisation pour favoriser la participation des jeunes aux activités spatiales.

1. 2003

Conférences, stages de formation, ateliers et colloques des Nations Unies

41. S'agissant des activités que le Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales a exécutées en 2003, le Sous-Comité a exprimé sa gratitude:

a) Au Gouvernement suédois et à l'ESA, pour avoir coparrainé le treizième Stage international ONU/Suède de formation d'enseignants aux techniques de télédétection, qui a été accueilli par l'Université de Stockholm et la société Metria Satellus AB à Stockholm et Kiruna (Suède) du 5 mai au 13 juin;

b) Au Gouvernement roumain, à l'ESA et au Centre national français d'études spatiales (CNES), pour avoir coparrainé l'atelier régional de l'Organisation des Nations Unies sur l'utilisation des techniques spatiales pour la gestion des catastrophes en Europe, qui a été accueilli par l'Agence spatiale roumaine à Poiana-Brasov (Roumanie) du 19 au 23 mai;

c) Au Gouvernement de la République arabe syrienne, à l'ESA et au CNES, pour avoir coparrainé l'atelier ONU/ESA sur les applications de la télédétection et la formation dans ce domaine, qui a été accueilli par l'Organisation générale de télédétection de la République arabe syrienne à Damas du 29 juin au 3 juillet;

d) Au Gouvernement thaïlandais, pour avoir coparrainé l'atelier ONU/Thaïlande sur la contribution des communications spatiales à la réduction de la fracture numérique, qui a été accueilli par l'Agence pour le développement de la géo-informatique et des techniques spatiales à Bangkok du 1^{er} au 5 septembre;

e) Au Gouvernement autrichien, à la province de Styrie, à la ville de Graz et à l'ESA, pour avoir coparrainé le colloque ONU/Autriche/ESA sur l'utilisation des techniques spatiales pour l'exécution du Plan de mise en œuvre des résultats du Sommet mondial pour le développement durable, qui a été accueilli par l'Institut de recherche spatiale et la société Joanneum Research à Graz (Autriche), du 8 au 11 septembre;

f) Au Gouvernement allemand, à l'ESA, à la FIA et à l'UNESCO, pour avoir coparrainé l'atelier ONU/FIA sur l'éducation et le renforcement des capacités dans le domaine des technologies spatiales au bénéfice des pays en développement, en particulier les applications de la télédétection, qui a été accueilli par l'Université de Brême à Brême (Allemagne) du 25 au 27 septembre;

g) Au Gouvernement allemand et au Sous-Comité sur les petits satellites au service des pays en développement de l'Académie internationale d'astronautique (AIA), pour avoir coparrainé le quatrième atelier ONU/AIA sur les petits satellites au service des pays en développement: contribution au développement durable, qui a été accueilli par la FIA à Brême (Allemagne) le 30 septembre;

h) Au Gouvernement de la République de Corée, pour avoir coparrainé l'atelier ONU/République de Corée sur le droit de l'espace ayant pour thème "Les traités des Nations Unies relatifs à l'espace extra-atmosphérique: actions au niveau

national”, qui a été accueilli par l’Institut coréen de recherches aérospatiales à Daejeon (République de Corée) du 3 au 6 novembre;

i) Au Gouvernement des États-Unis et à l’Agence spatiale autrichienne, pour avoir coparrainé l’atelier international ONU/États-Unis d’Amérique sur l’utilisation et les applications des systèmes mondiaux de navigation par satellite, qui s’est tenu à Vienne du 8 au 12 décembre.

Bourses de longue durée pour une formation approfondie

42. Le Sous-Comité a remercié l’ESA d’avoir offert pour 2003 deux bourses en vue de recherches sur la télédétection dans les locaux de l’Institut européen de recherches spatiales de l’ESA à Frascati (Italie).

43. Le Sous-Comité a noté qu’il importait de développer les possibilités de formation approfondie dans tous les domaines des sciences et des techniques spatiales et de leurs applications en offrant des bourses de longue durée, et il a instamment prié les États Membres d’offrir de telles possibilités dans leurs établissements spécialisés.

Services consultatifs techniques

44. Le Sous-Comité a pris note des services consultatifs suivants, assurés dans le cadre du Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales à l’appui d’activités et de projets favorisant la coopération régionale et mondiale dans ce domaine (voir A/AC.105/815, par. 40 à 49):

a) Assistance au Conseil des communications par satellite Asie-Pacifique en vue de promouvoir le développement et la coopération dans le domaine des communications par satellite en Asie et dans le Pacifique;

b) Collaboration avec Joanneum Research de Graz (Autriche) pour une démonstration interactive en direct de télé-médecine par satellite pendant la quarante-sixième session du Comité des utilisations pacifiques de l’espace extra-atmosphérique en 2003;

c) Conseils techniques à la Commission préparatoire de l’Organisation du Traité d’interdiction complète des essais nucléaires pour l’élaboration de projets de recommandations destinés aux participants au cinquième atelier annuel conjoint sur l’évaluation de l’infrastructure de télécommunications mondiale, qui s’est tenu à Vienne du 20 au 23 octobre 2003;

d) Coopération avec le secrétariat temporaire de la quatrième Conférence de l’espace pour les Amériques en vue de planifier un certain nombre d’activités de mise en œuvre du Plan d’action de la Conférence, en particulier un atelier sur l’exploitation des systèmes mondiaux de navigation par satellite qui se tiendra en 2004 en Colombie à l’intention de spécialistes d’Amérique latine et des Caraïbes;

e) Assistance technique à la Fundación Instituto de Ingeniería du Ministère vénézuélien de la science et de la technologie, en vue de déterminer la forme institutionnelle que devrait prendre la future agence qui coordonnera les activités spatiales du Venezuela;

f) Aide à l’Association chilienne de l’espace pour l’organisation du camp sur l’espace des Amériques, qui s’est tenu du 4 au 18 janvier 2003;

g) Présidence du Groupe de travail spécial du CEOS sur l'enseignement et la formation dans le domaine de l'observation de la Terre;

h) Appui au programme de suivi des stages de formation ONU/ESA à l'utilisation des techniques de télédétection pour le développement durable. Le Programme collabore également avec l'ESA à la mise en œuvre en Afrique d'un projet concernant l'élaboration d'un système d'information pour délimiter, observer et évaluer les aires d'inondation ainsi que l'établissement d'un inventaire des eaux de surface dans le bassin du Nakambé au Burkina Faso;

i) Participation aux travaux du Groupe de travail spécial sur l'observation de la Terre, en tant que membre du sous-groupe sur le renforcement des capacités.

2. Année 2004

Conférences, stages de formation, ateliers et colloques organisés dans le cadre du Programme des Nations Unies sur les applications spatiales

45. Le Sous-Comité a remercié le Gouvernement des États-Unis d'avoir organisé conjointement avec le Bureau des affaires spatiales le stage de formation ONU/États-Unis d'Amérique sur les systèmes de recherche et de sauvetage assistés par satellite, qui s'est tenu à Miami (États-Unis) du 2 au 6 février.

46. Le Sous-Comité a recommandé l'approbation du programme de stages de formation, d'ateliers et de colloques suivant, à organiser conjointement par le Bureau des affaires spatiales, les gouvernements hôtes et d'autres organismes en 2004:

a) Atelier ONU/Soudan sur l'exploitation des techniques spatiales aux fins de la gestion des ressources naturelles, de la surveillance de l'environnement et de la gestion des catastrophes, qui doit se tenir à Khartoum du 4 au 8 avril;

b) Atelier ONU/République islamique d'Iran sur l'exploitation des techniques spatiales aux fins de la sécurité de l'environnement, des opérations de relèvement après catastrophe et du développement durable, qui doit se tenir à Téhéran du 8 au 12 mai;

c) Douzième atelier ONU/ESA sur les sciences spatiales fondamentales qui doit se tenir à Beijing du 24 au 28 mai;

d) Quatorzième stage international ONU/Suède de formation d'enseignants aux techniques de télédétection, qui doit se tenir à Stockholm et à Kiruna (Suède) du 3 mai au 11 juin;

e) Séminaire régional ONU/Commission de recherche sur l'espace et la haute atmosphère intitulé "La surveillance et la protection de l'environnement naturel: besoins en matière d'enseignement et expérience acquise à l'occasion des stages internationaux ONU/Suède de formation d'enseignants aux techniques de télédétection", qui doit se tenir à Islamabad en septembre;

f) Atelier régional ONU/Arabie saoudite sur l'application des techniques spatiales à la gestion des catastrophes en Asie occidentale, qui doit se tenir à Riyad en septembre;

g) Colloque ONU/Autriche/ESA intitulé “Les ressources en eau dans le monde: techniques spatiales et gestion des ressources en eau”, qui doit se tenir à Graz (Autriche) du 13 au 16 septembre;

h) Atelier ONU/Fédération internationale d’astronautique sur l’utilisation des techniques spatiales au profit des pays en développement, qui doit se tenir à Vancouver (Canada) en octobre;

i) Cinquième atelier ONU/Académie internationale d’astronautique sur les petits satellites au service des pays en développement, qui doit se tenir à Vancouver (Canada) en octobre;

j) Atelier ONU/ESA/Autriche/Suisse sur la télédétection au service du développement durable dans les zones montagneuses, qui doit se tenir à Katmandou du 18 au 22 octobre;

k) Atelier international des Nations Unies sur l’exploitation des techniques spatiales aux fins de la gestion des catastrophes, qui doit se tenir en Allemagne en novembre;

l) Atelier des Nations Unies sur le droit de l’espace, qui doit se tenir à Rio de Janeiro (Brésil) en novembre;

m) Atelier international des Nations Unies sur l’utilisation et les applications des systèmes mondiaux de navigation par satellite, qui doit se tenir à Vienne en novembre-décembre;

n) Ateliers et stages de formation à organiser dans les centres régionaux de formation aux sciences et techniques spatiales affiliés à l’ONU.

B. Service international d’information spatiale

47. Le Sous-Comité a noté avec satisfaction que la quinzième livraison de la série intitulée *Seminars of the United Nations Programme on Space Applications*³, qui contient une sélection de documents sur les activités du Programme, avait été publiée. Il a également pris note avec satisfaction de la publication de *Highlights in Space 2003*⁴, ouvrage établi à partir d’un rapport de la FIA, en collaboration avec l’Institut international de droit spatial. Il a adressé ses remerciements aux personnes ayant contribué à ces travaux.

48. Le Sous-Comité a noté avec satisfaction que le secrétariat avait continué de renforcer le Service international d’information spatiale et le site Internet du Bureau des affaires spatiales (www.osa.unvienna.org), qui présente, entre autres, un index régulièrement mis à jour des objets lancés dans l’espace. Il a également noté avec satisfaction que le secrétariat assurait la maintenance d’un site Internet sur la coordination des activités spatiales au sein du système des Nations Unies (www.uncosa.unvienna.org).

C. Coopération régionale et interrégionale

49. Le Sous-Comité a pris note avec satisfaction des efforts constants déployés par le Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales,

conformément à la résolution 45/72 de l'Assemblée générale en date du 11 décembre 1990, en vue de piloter l'action menée au niveau international pour créer des centres régionaux de formation aux sciences et techniques spatiales auprès d'établissements d'enseignement nationaux ou régionaux existant dans les pays en développement. Il a également noté qu'une fois créé, chaque centre pouvait se développer et intégrer un réseau consacré à des aspects précis des programmes des établissements susmentionnés dans le domaine des sciences et des techniques spatiales dans chaque région.

50. Le Sous-Comité a rappelé que, dans sa résolution 50/27 du 6 décembre 1995, l'Assemblée générale avait fait sienne la recommandation du Comité tendant à ce que ces centres soient mis en place dans les meilleurs délais sur la base d'une affiliation à l'Organisation des Nations Unies, affiliation qui leur donnerait la notoriété indispensable et accroîtrait leur chance d'attirer des donateurs et d'établir des relations scientifiques avec des institutions nationales et internationales dans le domaine de l'espace.

51. Le Sous-Comité a noté avec satisfaction que le Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales continuait de privilégier la coopération entre les États Membres aux niveaux régional et international, en vue de prêter appui aux centres. Il a noté que tous les centres régionaux avaient conclu un accord d'affiliation avec le Bureau des affaires spatiales

52. Le Sous-Comité a également noté que les principales activités des centres régionaux ayant reçu un appui au titre du Programme en 2003 ainsi que celles prévues en 2004 et 2005 étaient présentées dans le rapport du Spécialiste des applications des techniques spatiales (A/AC.105/815, annexe III).

IV. Questions relatives à la télédétection de la Terre par satellite, y compris ses applications dans les pays en développement et pour la surveillance de l'environnement terrestre

53. Conformément à la résolution 58/89 de l'Assemblée générale, le Sous-Comité scientifique et technique a poursuivi l'examen du point 7 relatif à la télédétection de la Terre.

54. À cette occasion, les délégations ont examiné les programmes de télédétection menés à l'échelon national ou en coopération. Divers exemples de programmes nationaux ainsi que de coopération bilatérale, régionale et internationale ont été présentés. Les représentants du Canada, de la Chine, de la France, de l'Inde, du Japon, du Nigéria, de la République de Corée et des États-Unis d'Amérique ont fait des déclarations au titre de ce point de l'ordre du jour.

55. Les exposés techniques suivants ont été présentés sur la question de la télédétection de la Terre par satellite:

a) "Gestion des bassins versants au Karnataka: projet soutenu par la Banque mondiale", par le représentant de l'Inde; et

b) “Le microsatellite ‘Baumanets’, un instrument pour l’application des méthodes de télédétection aux programmes éducatifs”, par le représentant de la Fédération de Russie.

56. Le Sous-Comité a souligné l’importance des données satellitaires d’observation de la Terre pour appuyer les travaux menés dans un certain nombre de domaines de développement essentiels tels que la gestion des ressources en eau, la surveillance des zones côtières, la pêche, les études géologiques, la cartographie de la couverture terrestre/de l’utilisation des sols, l’agriculture, la gestion des ressources forestières, la planification urbaine, la surveillance et l’évaluation de la dégradation des sols, l’océanographie, la surveillance du changement climatique mondial et des gaz à effet de serre, ainsi que la prévention des catastrophes naturelles, l’atténuation de leurs effets et les opérations de secours.

57. Le Sous-Comité a souligné la disponibilité accrue de nouveaux capteurs spatiaux embarqués sur de nouveaux satellites tels que Resourcesat-1, INSAT-3A, STSAT-1, GSAT-2, CHIPS, GALEX, CBERS-2 et SciSat.

58. Le Sous-Comité a souligné combien il était important d’assurer un accès non discriminatoire pour un coût et dans des délais raisonnables aux données de télédétection et aux informations qui en découlent, ainsi que de renforcer les capacités d’adoption et d’utilisation des techniques de télédétection, en particulier pour répondre aux besoins des pays en développement.

59. Le Sous-Comité a encouragé à poursuivre la coopération internationale en matière d’utilisation des satellites de télédétection, en particulier par la mise en commun des données d’expérience et des techniques dans le cadre de projets bilatéraux, régionaux et internationaux. Il a noté le rôle important joué par des organismes tels que le CEOS, la SIPT et la FIA et par des entités internationales telles que le Partenariat de la Stratégie mondiale intégrée d’observation pour promouvoir la coopération internationale en matière d’application des techniques de télédétection, en particulier au profit des pays en développement.

60. Le Sous-Comité a noté qu’à l’occasion du Sommet sur l’observation de la Terre qui s’était déroulé à Washington (États-Unis) le 31 juillet 2003, une trentaine de pays avaient adopté une déclaration d’appui par laquelle ils s’étaient engagés à entreprendre d’élaborer un plan qui permettrait aux décideurs de surveiller en permanence l’état de la Terre et de mieux comprendre ses processus dynamiques, de renforcer les capacités de prévision de l’état du système terrestre et de continuer à exécuter les obligations conventionnelles internationales en matière d’environnement. Il a noté avec satisfaction que, comme suite au Sommet, il avait été créé un groupe de travail international spécial sur l’observation de la Terre (GEO) qui avait commencé à élaborer un plan de mise en œuvre sur 10 ans. Plus de 40 pays et 25 organisations internationales participaient à cette initiative. Il a également noté qu’à sa réunion inaugurale, ce groupe avait créé cinq sous-groupes sur la coopération internationale; l’architecture; le renforcement des capacités; l’utilisation des données et les besoins des utilisateurs et les actions de sensibilisation. Il a en outre noté qu’un projet de plan de mise en œuvre serait examiné au prochain Sommet sur l’observation de la Terre au Japon en avril 2004.

61. Le Sous-Comité a pris note de l’initiative du CEOS intitulée “Programme de suivi du Sommet mondial pour le développement durable du CEOS”, qui portait essentiellement sur 12 points particuliers relatifs à l’observation de la Terre et aux

techniques satellitaires mentionnés dans le Plan de mise en oeuvre du Sommet mondial. Ces points étaient regroupés sous cinq domaines principaux: a) renforcement des capacités; b) gestion des ressources en eau; c) gestion des catastrophes et conflits; d) changement climatique; et e) cartographie mondiale, modification de l'utilisation des sols et SIG. Le Sous-Comité a également noté que la dix-septième réunion plénière du CEOS avait adopté des principes relatifs à la fourniture de données satellitaires pour appuyer l'enseignement et la formation dans le domaine de l'observation de la Terre qui devraient faciliter l'accès à ces données pour l'éducation et le renforcement des capacités dans les pays en développement.

62. Le Sous-Comité a noté avec satisfaction les efforts visant à créer des systèmes d'observation de la Terre par satellite pour la surveillance des catastrophes et les opérations de retour à la normale. Il a également souligné l'importance d'initiatives internationales telles que la constellation de surveillance des catastrophes (DMC).

63. Le Sous-Comité a également noté avec satisfaction que l'Algérie et le Nigéria avaient lancé avec succès des satellites appartenant à la constellation DMC. Les données transmises par les satellites Algeria Sat-1 et Nigeria Sat-1 seront également utilisées pour diverses applications de télédétection.

64. Le Sous-Comité a noté les progrès réalisés en ce qui concerne l'établissement de cadres réglementaires nationaux pour les applications commerciales de la télédétection, ainsi que la création d'infrastructures nationales permettant de développer et d'exploiter efficacement des systèmes d'observation de la Terre et d'utiliser des données de télédétection au profit d'organismes gouvernementaux, non gouvernementaux ou privés.

Notes

¹ *Rapport du Sommet mondial pour le développement durable, Johannesburg (Afrique du Sud), 26 août-4 septembre 2002* (publication des Nations Unies, numéro de vente: F.03.II.A.1 et rectificatif), chap. I^{er}, résolution 2, annexe.

² *Rapport de la troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, Vienne, 19-30 juillet 1999* (publication des Nations Unies, numéro de vente: F.00.I.3), chap. I^{er}, résolution 1.

³ Publication des Nations Unies, numéro de vente: F.04.I.6.

⁴ Publication des Nations Unies, numéro de vente: F.04.I.5.